

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Tour du Valat signent un accord-cadre pour la protection des milieux humides méditerranéens

A l'occasion de l'édition 2015 de la Journée mondiale des zones humides (JMZH), [l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) et la [Fondation Tour du Valat](#) signent un accord-cadre pour développer des actions communes d'acquisition de connaissances, de restauration et de gestion innovantes des zones humides et des lagunes méditerranéennes et promouvoir la restauration de ces milieux auprès du plus grand nombre.

Les zones humides, indispensables et pourtant menacées



Véritables « tampons naturels », les zones humides jouent un rôle déterminant dans gestion de la qualité de l'eau, la préservation de la biodiversité et la régulation des microclimats. La présence de zones humides en bon état assure aux riverains des bénéfices à la fois écologiques, économiques et sociologiques : gestion plus saine de l'eau, prévention contre les inondations, limitation des sécheresses, lutte contre l'érosion, préservation de ressources biologiques, patrimoine paysager et culturel...

Cependant, ces milieux fragiles ont régressé de plus de 60% au siècle dernier en France métropolitaine à cause du développement de l'urbanisation, de l'endiguement et l'incision du lit des cours d'eau ou encore des activités agricoles intensives.

Les zones humides devraient également être touchées par les variations de température, de pluviométrie ou de débits liées au changement climatique. La Camargue sera quant à elle particulièrement vulnérable à l'accroissement de la salinité et aux submersions temporaires et permanentes.

Un partenariat scientifique et technique

Les deux partenaires se fixent les objectifs suivants :

- Améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux humides méditerranéens, ainsi que de leurs fonctions et de leurs services pour permettre l'atteinte des objectifs du SDAGE*,
- Suivre les lagunes pour améliorer la connaissance de l'état et du fonctionnement de ces milieux et permettre l'atteinte du bon état sur ces masses d'eau,
- Promouvoir et valoriser la gestion et la restauration de ces milieux humides.

Le présent accord-cadre entrera en vigueur à la date de sa signature par les partenaires et prendra fin au 31 décembre 2018.

* Document de planification pour l'eau et les milieux aquatiques, le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Rhône-Méditerranée 2010-2015 fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et intègre les obligations définies par la directive européenne sur l'eau, ainsi que les orientations du Grenelle de l'environnement pour un bon état des eaux d'ici 2015.

Deux acteurs engagés dans la préservation des milieux humides

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a pour objectif prioritaire de préserver ou restaurer 10 000 ha de zones humides sur la durée de son programme d'actions 2013 – 2018. Elle soutient l'achat foncier à hauteur de 80%, les programmes de restauration à 50% et la gestion des espaces acquis à 30%.

« Les milieux humides, véritables éponges naturelles, peuvent nous aider à limiter les impacts du changement climatique sur l'environnement. Cependant ils sont très fragiles et perturbés par l'aggravation des conditions climatiques. La connaissance fine des impacts du changement climatique sur le fonctionnement des milieux humides méditerranéens, telle qu'elle est prévue dans le partenariat avec la Tour du Valat, nous permettra d'agir efficacement et sans attendre sur la résilience des écosystèmes aquatiques. Un exemple concret serait de reconnecter les zones humides de la Camargue avec la mer, dans le respect du fonctionnement naturel de ces milieux ». » témoigne Martin Guespereau, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

De son côté la Tour du Valat, centre de ressources unique en Méditerranée spécialisé en écologie des zones humides, développe des programmes de recherche et de gestion intégrée qui favorisent les échanges entre scientifiques, usagers et décideurs et ont vocation à alimenter les politiques publiques relatives à l'eau et aux zones humides.

« Face aux défis croissants, notre engagement est plus que jamais d'étudier, comprendre, échanger, expérimenter, dialoguer, agir ensemble et alimenter les politiques publiques pour que les zones humides continuent d'être une source de vie, de richesse et d'inspiration. Ce partenariat avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse va permettre d'amplifier nos actions et de les cibler plus précisément sur des enjeux clés de ce bassin qui connaît de fortes pressions sur l'eau et les milieux aquatiques » déclare Jean Jalbert, directeur général de la Tour du Valat.

A propos de la Tour du Valat - www.tourduvalat.org

Créée il y a 60 ans par Luc Hoffmann au cœur de la Camargue, La Tour du Valat est un organisme privé de recherche. Elle a la forme juridique d'une fondation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1978.

La structure emploie environ soixante-dix personnes, chercheurs, ingénieurs et techniciens, qui interviennent dans tout le bassin méditerranéen. Son équipe scientifique développe des programmes de recherche sur le fonctionnement des milieux humides (dans une acception très large de ce terme), développe et capitalise des outils et méthodes de gestion durable de ces milieux. Les résultats sont transférés et mutualisés selon diverses modalités (communication, formation, projets innovants menés en partenariat...). Une part prépondérante de l'activité de la Tour du Valat en termes de recherche, d'expertise et d'appui s'exerce dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse et nombre d'actions fait déjà l'objet d'aides de l'agence de l'eau RMC à la Tour du Valat.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs...

Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau dispose d'une connaissance sans équivalent des problèmes de l'eau et des enjeux associés sur les territoires Rhône Méditerranée et Corse. Cette connaissance s'enrichit chaque jour par la surveillance du bon état des eaux sur le bassin versant du Rhône, de la Saône et de leurs affluents, fleuves côtiers de la Méditerranée et de la Corse.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr